

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE MULHOUSE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS DE MULHOUSE
Conseil d'Administration du 07 février 2023**

10 administrateurs présents (15 en exercice, 1 procuration, 4 absents)

DELIBERATION N° 2023-33

FAVORISER L'EMPLOYABILITE ET L'ACCES EFFECTIF A L'EMPLOI DES JEUNES - FONDS SOCIAL EUROPEEN (FPP/8.2/33)

A Mulhouse les jeunes de moins de 30 ans représentent 41,5 % des habitants. Une part élevée de cette jeunesse est non insérée. Ces jeunes sont menacés par la pauvreté et l'isolement relationnel.

Le CCAS de Mulhouse déploie son intervention auprès des jeunes dans les secteurs de Mulhouse rencontrant des difficultés spécifiques par cinq éducateurs spécialisés, dont le coût est cofinancé par la Collectivité européenne d'Alsace (CeA). Ils assurent des missions qui s'articulent autour de la Protection de l'Enfance (PE), du travail avec les familles, du soutien à la parentalité, ainsi que de la prévention.

Impliqués dans les dynamiques partenariales tant institutionnelles qu'associatives de leurs territoires et dans une relation socio-éducative de proximité, les éducateurs ont vocation à intervenir au sein des collèges mulhousiens situés en zones prioritaires d'éducation afin d'agir en faveur des jeunes, et spécifiquement ceux de la tranche d'âge 11/ 15 ans, lutter contre le décrochage scolaire, soutenir le jeune dans son adhésion aux prescriptions institutionnelles et œuvrer en soutien à la parentalité. Les éducateurs spécialisés interviennent en synergie et en renforcement de l'équipe éducative de l'Education Nationale.

Ils interviennent aussi **plus largement et jusqu'aux 25 ans du jeune en matière de prévention au sens large** (prévention de la délinquance, citoyenneté, santé..) et **d'insertion sociale et professionnelle**.

A ce jour, 5 secteurs sont couverts par l'intervention des éducateurs :

- Secteur de Bourtzwiller
- Secteur Centre
- Secteur des Coteaux, Haut-poirier, Dornach
- Secteur Drouot, Nordfeld
- Secteur Wolf, Wagner, Vauban, Neppert, Sellier

La programmation 2021 - 2027 du Fonds Social Européen (FSE) prévoit de favoriser l'employabilité et l'accès effectif à l'emploi des jeunes. En s'inscrivant

dans cet axe, il est possible de renforcer l'équipe d'éducateurs spécialisés pour repérer et mobiliser sur le territoire mulhousien les jeunes en décrochage scolaire dès le collège & les jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ni projet d'insertion socio-professionnel, sans accompagnement, éloignés des Institutions.

Les objectifs poursuivis sont la remobilisation sur un parcours scolaire ou d'insertion socio-professionnelle, l'accompagnement dans la construction d'un parcours et dans l'acquisition des prérequis à l'emploi par de l'accompagnement individuel et collectif.

Ainsi, le financement par le FSE de cette équipe permettra d'intervenir sur le secteur Briand, jusque-là non couvert.

- Plan de financement :

- Tableau récapitulatif des dépenses prévisionnelles

Poste de dépense	Année 2023	
Dépenses directes : personnel (salaires)	218 237 €	85 %
Dépenses indirectes (frais de structure)	38 513 €	15 %
Total	256 750 €	100 %

- Tableau des ressources prévisionnelles

Financeurs	Année 2023	
FSE	64 488 €	25 %
CEA	127 532 €	50 %
Ville de Mulhouse	64 730 €	25 %
Total	256 750 €	100 %

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- approuve le renforcement du dispositif favorisant l'employabilité et l'accès effectif à l'emploi des jeunes
- charge Mme le Président ou son représentant de signer toutes les pièces contractuelles nécessaires

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

CERTIFIE CONFORME

Madame le Président,



Michèle LUTZ